L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
MARDI, 28 MAI 1889.

PETITES ANNONCES.

PERDU ou égaré.—Certificat No 2227, daté 23 juin 1884, trois actions du fonds Capital de la Compagnie d'Assurances "New Orleans" au nom de Madame Ph. Ross. Le public est prévenu que j'ai demandé un nouveau certificat à la susdite Compagnie. P. A. Bacas, exécuteur testamentaire, succession de Madame veuve Pierre Théodore Faure, 68 rue Bourbon. 23 mai—23, 28, 1er juin.

DEMANDES D'EMPLOI.

UN vétérinaire et maréchal ferrant, ne pouvant plus s'occuper de sa profession, à cause de l'état de sa vue, mais pouvant toujours prendre soin de chevaux, de voitures, etc., désirerait trouver à se placer en ville ou à la campagne. Il accepterait ce qu'on voudra bien lui donner, si l'on est satisfait de lui. S'adresser par lettre à V. L., bureau de l'Abeille. 28 mai—6t

DEMANDES.

ON demande—Au No 210 rue Dorgenois, près Esplanade, une blanchisseuse pour deux jours de travail dans la semaine, au prix de 75 cents par jour. 26mai—

ON demande—Une domestique pour faire la cuisine et le ménage pour deux personnes. Elle devra demeurer dans la maison. S'adresser, 397, Canal. 26 mai—26 28.

ON demande—Une femme pour faire la cuisine et blanchir pour une petite famille à la Baie St-Louis. S'adresser immédiatement au No 94 rue de l'Esplanade 22 mai—

A LOUER.

A LOUER, magasin coin Royale et Ste-Anne, aussi moitié maison. 19 mai—1m au 26 1 c.

A LOUER—A Mandeville, six maisons avec dépendances, entièrement neuves et meublées à neuf, connues comme ancien hôtel, et faisant face au lac, à un îlet du wharf du "Camelia." S'adresser rue Tremé, No 275, N. O. 15mai—2sem.

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de John D. Reel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 27,079—Division D—Attendu que Mme Bridget Reel, veuve de John Reel, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John D. Reel, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.
28mai—28 1 6 juin.

Succession de Mme Louis Guion, née Bonsone.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 25,896—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Alphonse Victor Philips, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.
28 mai—28—1 6 juin

Succession de Louis Guion.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 25,478—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par J. B. Vinet, administrateur public et administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.
23 mai—23 28—juin1

Succession de Francis Dennis.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 27,019—Division D.—Attendu que Mary A. Dennis, épouse de James T. Butler, a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Francis Dennis, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.
19mai—19 24 28

Succession de Mme Mary Drumbe, épouse décédée de H. Rolle.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 21,641—Division A—Attendu que Hermann Rolle a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Mary Drumbe, épouse décédée de H. Rolle, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.
26mai—26 30—juin4

Succession de P. G. Gibert.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 23,475—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Noémie Victoire Brugier, veuve de P. G. Gibert, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.
22mai—22, 26, 31

AVIS AUX CREANCIERS.

Kursheedt & Bienvenu vs. leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 22,830—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Bertrand Beer, syndic des créanciers dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.
22mai—22 26 31

John Bruns & Son, etc, vs, leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 25,600—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par John H. Bruns, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.
21 mai—21 26 30

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans—John J. Voelkel vs. ses créanciers—No 26,950—Division D.—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire, John J. Voelkel, soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant John Bendernagel, notaire, à son bureau No 158 rue Carondelet, en cette ville, jeudi, le 13me jour de juin 1889, à 11 heures a. m., afin de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, d'élire un syndic et de voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et la propriété du dit pétitionnaire soient suspendues et que Branch Miller, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 11 mai 1889
[Signé :] N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
14mai—3f au 13 juin.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un wagon.
Geo E. Sears & Son vs Garric, Stille & England.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 25,429—En vertu d'un writ de fieri facias dans cette affaire, j'ai saisi et je vendrai à l'encan pour du comptant, MARDI, 28 mai 1889, à 11 heures a. m., au No 204 rue Bourbon, un wagon.
CHAS W. DROWN, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
17mai—17 24 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bertrand Saloy vs A. B. Dembrun.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 25,890.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 15 juin 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° Deux certains lots de terre situés dans le Deuxième District de cette ville, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, dans l'îlet borné par les rues Ste-Anne, Dumaine, Port et l'avenue Hagan, désignés par les Nos 13 et 14 et mesurant comme suit: trente pieds de face à la rue Dumaine sur une profondeur de cent soixante-sept pieds deux pouces et quatre lignes.

2° Deux lots de terre, ensemble avec les bâtisses, droits, etc., qui s'y trouvent, situés dans le faubourg Tremé, désignés par les numéros 11 et 12 dans l'îlet No 28 borné par les rues Bayou St-Jean, Première, Ste Anne et Dumaine, lesquels lots se touchent sur la ligne du fond du lot No 11, mesurant, au pied américain, à savoir:

Le lot No 11 forme l'encoignure et mesure trente pieds six pouces et quatre lignes au Bayou St-Jean, cent-quinze pieds cinq pouces et six lignes de face à la rue Dumaine cent dix-sept pieds onze pouces et trois lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare de la ligne de la rue Ste-Anne du lot No 10 et trente pieds quatre pouces et sept lignes dans le fond. Le lot No 12 mesure trente pieds rue Dumaine sur une profondeur de cent soixante pieds deux pouces et trois lignes sur la ligne qui le sépare des lots 11, 10, 9, 8, 7 et une partie du lot No 6 vers le Bayou St Jean, cent soixante sept pieds deux pouces sur la ligne qui le sépare du lot No 13 et trente pieds de largeur dans le fond. Par acte passé devant A. Doriocourt, Jr., notaire, en date du 11 juillet 1885, enregistré le 11 juillet 1885, Bureau des transferts, livre 123, folio 329.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
14mai—14 21 28—4 11 15juin.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de H. M. Hyams.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—Division A, No 22,570—En vertu d'un ordre de vente en date du 4 mai 1889, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 8 juin 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

1. Une certaine portion de terre, avec toutes les dépendances qui s'y trouvent, située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet No 540 borné par les rues David, Toulouse, St-Louis et l'Avenue Carrollton, et mesurant suivant un plan dressé par Arthur de Armas, voyer, le 4 février 1889, (enliassé au bureau du shérif civil,) 2, 3 pieds 7 pouces et 6 lignes de face à la rue David, sur une profondeur et façade de 180 pieds sur les rues Toulouse et St-Louis, divisée en douze lots numérotés de 10 à 21 inclusivement.

2. Un certain îlet de terre, avec toutes les dépendances qui s'y trouvent, situé dans le même district, et désigné comme l'îlet No 554, et mesurant, suivant le dit plan désigné plus haut, 253 pieds 2 pouces et 7 lignes de face à la rue Solomon 255 pieds 2 pouces et 7 lignes de face à la rue David et 31½ pieds 8 pouces et 2 lignes de face aux rues Toulouse et St Louis, divisé en 20 lots, numérotés de 1 à 20 inclusivement.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
7 mai—7 14 21 28—4 8 juin

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dans l'affaire de la succession de A. Prados Jr.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division "C"—No 26,903.

PAR E. CURTIS, Encanteur—Bureau 201 rue du Canal—MARDI, 28 mai 1889, à 11 heures a. m., sur les lieux, No 406 rue Dumaine près Miro, je procéderai à la vente, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division C, pour la paroisse d'Orléans, daté le 17 mai 1889, et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée, de la propriété personnelle ci-après décrite, à savoir :
Un lot de meubles et effets mobiliers, d'après un inventaire enliassé.
Conditions—Comptant sur les lieux.
19 mai—19, 27, 28.

PAR STEPHEN J. DERBES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Second District,
No 511 rue du Canal, entre Broad et Dorgenois.

Succession de Mme Rebecca J. Hoyle.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C—No 1250.

PAR STEPHEN J. DERBES, Encanteur—Bureau, 45 rue Royale—SAMEDI, 29 juin, à midi, il sera vendu à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre Gravier et Commercial Place, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la dite cour, en date du 21 mai, la propriété ci-après décrite, savoir:

Quatre certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Canal, Broad, Douane et Dorgenois et désignés comme lots Nos dix-neuf, vingt, vingt-un et vingt deux de l'îlet 45 sur un plan fait par Touzé, en date du 15 mars 1864, et déposé comme plan No 79 dans le livre des plans No 2, en l'étude de S Magner, ancien notaire de cette ville. Le lot No dix neuf ayant huit pieds trois pouces et quatre lignes de face à la rue du Canal, cent cinquante-six pieds huit pouces de profondeur sur le côté du No vingt, cent cinquante-un pieds trois pouces de profondeur de l'autre côté et soixante-cinq pieds onze pouces et six lignes, plus ou moins, de largeur dans le fond.

Les lots Nos vingt, vingt-un et vingt-deux mesurent, chacun, trente pieds de face à la rue Canal sur une profondeur de cent cinquante-six pieds huit pouces, entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en une bâtisse en bois à deux corps de logis avec mansardes, contenant dans chaque côté neuf chambres, une remise à deux étages et écurie pour trois chevaux et dans le fond de la bâtisse principale un hangar pour bois et charbon.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à un et deux ans de crédit en billet garanti par hypothèque et privilèges de vendeur avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles de garanties, assurances, etc. Les taxes de 1889 doivent être payées au prorata par l'acquéreur et le vendeur.

Acte de vente pardevant T. A. Bakewell notaire, aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de 10 pour cent pour lier la vente au moment de l'adjudication.
26mai—

Grocerie et Buvette,

A l'encan, mercredi 29 mai 1889, au coin des rues Franklin et Commune,

Groceries, conserves, vins, liqueurs, etc.

—Aussi—

Une glacière pour bière, un robinet patenté pour bière, étagères, balances, vitrines, seront vendus, MERCREDI, à 11 heures A. M., au coin Franklin et Commune.
STEPHEN J. DERBES, Encanteur.
26mai—

Succession de Spicer Jones.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 25,140.— Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par William C. Harrison, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour, E. A. LUMINAIS, Greffier.
24mai—24 29—2 juin

VENTES A L'ENCAN

PAR MACON, PAUL & ROBINSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un terrain de valeur rue du Canal.

Succession de W. H. Holmes.

No 15,530—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division B.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—Albert Paul, encanteur. Bureau No 10 rue Carondelet—SAMEDI, le 29 juin 1889 à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 74 rue St. Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable F. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 24 mai 1889 il sera vendu, à l'encan:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le premier district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Canal, Gasquet, Dorgenois et Rocheblave, mesurant 27 pieds 8 pouces de face à la rue du Canal, sur une profondeur de de 159 pieds 10 pouces et 3 lignes entre lignes parallèles et désigné comme lot No 9 de l'îlet No 7, sur un plan de A. D'Hémécourt, voyer en date du 16 juillet 1853.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à un et deux ans de crédit en billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant intérêt de 7 pour cent à partir de la date jusqu'au paiement final, et les paiements des dits billets seront garantis par hypothèque et privilèges de vendeur sur la propriété avec toutes les clauses usuelles de garanties. 5 pour cent honoraires d'avocat, etc. L'acquéreur assumera le paiement des taxes dues et exigibles en 1889, en sus du prix sur la dite propriété.
Acte de vente pardevant A. Hero, Jr., notaire, aux frais de l'acquéreur. Dix pour cent au moment de l'adjudication pour lier la vente.
28 mai—28—8 15 22 29 juin

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Successions de Henry Parr et sa femme.

No 25,856—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 3 1/2 rue Carondelet—MARDI, 4 juin 1889, à 11 heures A. M., il sera vendu, au local rues Dauphine et Mathilda, en vertu d'un jugement rendu le 17 mai 1889, et signé le 23 mai 1889, par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, le contenu du dit local, comprenant en partie;
Meubles de salon, de salle à manger et de chambres à coucher; fourneau de cuisine et ustensiles, etc.
Une voiture à quatre roues, charrette,
Deux jeux de harnais.
Un lot d'outils aratoires.
223 châssis de serre-chaude.
Conditions - Comptant au moment de l'adjudication. mai 24—24 28—juin 1 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bail non expiré.

I. K. Levy & Son vs. leurs créanciers.

No 24 377—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 3 1/2 rue Carondelet—MERCREDI, 5 juin 1889, à 11 heures A. M., il sera vendu, au local No 17 rue de Chartres, entre Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Honorable F. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, siégeant à la place de l'Hon. Thos. C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division A. maintenant en congé, daté du 23 mai 1889, dans l'affaire ci-dessus:
Le terme non expiré du bail du local No 17 rue de Chartres et le droit d'occuper le dit local libre de tout loyer jusqu'au 1er octobre 1889.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication. 24 mai—24 28 juin 1 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée de valeur

Dans le Troisième District,

Coin des rues Union et St-Claude, No 534 rue St-Claude entre Champs-Elysées et Marigny, en face du dépôt du Shell Beach Railroad.

Succession de J. P. Roucde.

No 16,417—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 3 1/2 rue Carondelet — SAMEDI, 29 juin 1889, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos. 72 et 74 rue St. Charles, entre Gravier et Commercial Place, en vertu de et conformément à trois ordres de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date respectivement du 22 avril 1889, du 24 avril 1889 et du 23 mai 1889, pour le compte de la dite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Trois lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Champs Elysées, Amour maintenant Remparts, St-Claude anciennement Bons Enfants et Marigny, désignés comme lots Nos 4, 5 et 6, sur un plan de A. Castaing, déposé en l'étude de ... Lapoche, notaire en cette ville. Les dits lots mesurent comme suit: le lot No 4, 31 pieds 6 pouces et 2 lignes de face à la rue St-Claude, anciennement Bons Enfants, sur une profondeur de 96 pieds; le lot No 5 mesure 31 pieds 6 pouces et 2 lignes de face à la rue St-Claude sur une profondeur de 126 pieds; et le lot No 6 mesure 31 pieds de face sur une profondeur de 128 pieds, le lot No 6 mesure 31 pieds de face à la rue des Bons-Enfants, sur 128 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une maison cottage en bois connue par le numéro municipal 534 rue St-Claude, ayant 5 chambres et une petite cuisine attenante, deux cuves, deux puits, écuries, lieux d'aisance, galerie de côté, à l'arrière jardin de fruits et de fleurs, etc.

2° Deux lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Union, Bons Enfants, Bagatelle et Amour, désignés par le No 1 formant l'encoignure des rues Union et Bons-Enfants, mesurant 69 pieds 5 pouces de face à la rue Union, sur une profondeur et de face à la rue Bons-Enfants de 63 pieds 6 pouces, et l'autre mesure 58 pieds 4 pouces de face à la rue Union, sur une profondeur de 63 pieds 6 pouces. Les améliorations consistent en trois maisons en bois ayant quatorze ou quinze chambres, cuve, lieux d'aisance, puits, etc. Le coin est occupé comme marché. Pour les distributions, voir le plan à la Bourse.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, le reste à 1 an, à un an, avec billets garantis par privilège de vendeur et par hypothèque, portant intérêt à raison de 8 pour cent par an à partir du jour de la vente jusqu'au paiement final; dix pour cent de dépôt. L'acquéreur assumera les taxes de 1889, en sus du prix de la vente, et toutes les clauses usuelles de garanties.
Actes de vente pardevant Joseph Duvigneaud, notaire, aux frais de l'acquéreur.
25mai—25—1 8 15 22 29juin

PAR WARREN HOMES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Beaux meubles de ménage.
Dans l'affaire de tutelle de l'enfant mineur de C. M. Levy.

PAR WARREN HOMES, encanteur, bureau No 9 rue Carondelet. — MARDI, le 4 juin 1889, à 10 1/2 heures du matin, sur les lieux, au coin des rues Plaisance et Chestnut, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, No 26 856, en date du 23 mai 1889, à l'enchère publique, il sera vendu :
Un lot de meubles de ménage, enliassé dans un inventaire dont copie est enregistrée au bureau du greffier de la dite honorable cour.
Conditions—Comptant avant livraison.
24mai—au 4 juin.

VENTES PAR LE CONSTABLE.

B. Saloy vs E. C. Pitcher.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle Orléans—No 15,880—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. H. H. Price, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, No 152 rue Lafayette, entre Carondelet et St Charles, le VENDREDI, 31 mai 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :
Un lot de meubles de maison d'après un inventaire enregistré dans mon bureau.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
M. FARRENTELLI, Constable de la Première Cour de Cité de la Nlle-Orléans.
21 mai—21,26,31

Toutes les vertus !

Il n'est pas un produit dont la puissante action ne soit prouvée par plus d'incontestables exemples et de brillantes preuves—qui ajoutent, chaque jour, à l'immense vogue dont il jouit dans toutes les parties du monde—que l'*Elixir Dentifrice des RR. PP. Bénédictins de l'Abbaye de Soulac*, dont la mode a fait depuis longtemps son dentifrice favori. Aucun produit similaire ne possède comme lui toutes les vertus nécessaires à l'hygiène de la bouche qui est la base générale de la santé. Grâce à sa force éminemment préservatrice, les dents se maintiennent solides et blanches et l'haleine sans cesse fraîche et pure.... Bien plus encore en conservant les dents elle assure la mastication complète des aliments sans laquelle une bonne digestion est impossible.

Se trouve à la Nouvelle-Orléans chez Mme Vve CHAS. TROUILLY, Parfumerie, 132 Canal street.

BULLETIN FINANCIER.

Lundi, 27 mai 1889.

COMPTOIR D'ECHANGES (CLEARINGHOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

	Echanges.	Balances.
Jusqu'ici cette semaine	$2,233,202 00	$306,905 00
Même temps la semaine dernière	2,181,993 00	325,577 00

Monnaies américaines et étrangères et Billets de Banque.

MONNAIE — Souverains Victoria, $4 80 à 4 90; 20-marcs, $4 65 à 4 75; 20-francs, $3 80 à 3 90; doublons espagnols, $15 40 à 15 60; doublons mexicains, $15 40 à 15 60; 25-pesetas espagnols, $4 70 à 4 80; 20 pesos, mexicains, $19 40 à 19 60, or mutilé américain, 99@99½c.; argent léger américain 97 à 98c. dollars mexicains, 72½@72⅞; sols péruviens, 72½@72¾; pesos chiliens, 72½@72¾; argent mutilé américain, 80c. par oz; 5-francs, 85@95c.; argent anglais, par £, $4 80@4 90; billets de la Banque d'Angleterre, $4 80@4 90; billets de la Banque de France, 19@19¼; reichsmarks, billets, 23@24.

MARCHÉ MONÉTAIRE.

Nouvelle-Orléans—L'argent est en bonne quantité, en demande et facile.

Papier exceptionnel	7
do A1	—@8
Prêts sur garanties collatérales	4@5
Time do do	—@7
Papier hypothécaire	5@8

New York—Taux de l'argent à 2 pour cent.
Londres—Taux de la Banque d'Angleterre 2½; consols à 99⅞; argent en lingots 42 3/16; U. S. 4's 131⅞.
Paris—Rentes 87,32½.

CHANGE.

SHORT MARKS—Commercial 95¼
Le STERLING est ferme.
Connaissement de navire A1 ...
clear ... 486¼@487
Traites de banques ... 488¼
Soixante jours.
Les FRANCS sont fermes.
Francs de commerce ... 5,18¾
Traites de banques ... 5,16¼
Soixante jours
Le CHANGE à VUE SUR NEW YORK est ferme.
Traites de commerce 50c. prime.
Traites de Banques $1 00 de prime.
Les banques tirent des chèques $1 00 de prime pour le taux de collection.

VENTES A LA BOURSE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Entre 11 a. m. et 12 m.
25 actions du Waterworks Co ... 76

Appel de 2 P. M.
15 actions du Carrollton RR ... 90
$5,000 Bons à prime ... 138¼
17,000 Bons à prime ... 138¼

Après l'appel de 2 p. m.
$2,000 Bons à prime ... 138¼

Sales Unlisted Securities.
Le mouvement était comme suit aujourd'hui: Anna Howe Gold Mining Co.—525 actions; ouvert plus haut à 1⅞, fermé plus bas à 1⅜. Bonhomme—120 actions à 26.

ACTIONS ET BONS.
Dernières cotes du N. O. Stock Exchange.

	Valeur au pair	Offre	Demande
Banques.			
American N'l	100	102	104
Bank of Commerce	10	8½	9⅞
Canal & Banking Co	100	....	....
Citizens	100	28	30
Germania National	100	....	....
Germania Savings	100	....	....
Hibernia National	100	165	....
Louisiana National	100	160	....
Metropolitan	100	141¼	149
Mutual National	100	134	136
N O National	100	....	....
Peoples	50	77½	....
State National	100	120	126
Union National	100	128	....
Whitney National	100	....	....
Compagnies d'assurances.			
Crescent Ins	100	....	....
Factors and Traders Ins	100	....	....
Firemen's	50	....	....
Germania Ins Co	100	118	122
Hibernia Ins	100	....	89
Home Ins	100	....	99
Lafayette	50	68¼	72
Merchants Mutual	100	67	68¼
Mechanics' and Traders	100	....	122½
N Orleans Ins As	20	21¼	22¼
N Orleans Ins Co	50	20	22
Sun Mutual Insurance	100	....	....
Southern Ins Co	100	94	....
Teutonia	100	125½	....
Chemins de fer urbains.			
Carrollton	100	90	90½
Crescent City	100		75½
Canal and Claiborne	40	....	....
New Orleans City	100	109½	110½
Orleans	50	..	65
St-Charles Street	50	68	68
Actions diverses.			
Mereville Oil Works Co	100	....	....
C C Slaughterhouse	50	39¼	40
Imp Bonded Warehouse	100	....	....
Jeffer City Gas Light Co	100	65	78
Consumers' Ice Co	100	90	100
Louisiana Ice Man Co	50	4	5
La State Lottery Co	100	....	....
La Oil Co	100	....	....
Metairie Cimetry Ass	100	....	....
N O Gas Light Co	100	98½	100
N O Waterworks Co	100	75½	76½
Planters Crescent Oil Co	100	..	....
Sugar Shed Co	50	26	....
Southwestern Brush Electric Light Co	100	....	....
Louisiana Electric L't Co	100	....	....
Jockey Club	100	....	....
Crescent City Brewing Co	100	....	....
Bons d'Etat.			
Louisiana 4 s		90¼	90⅝
Louisiana 2's		40	45
Bons de ville.			
Premiums		137½	139½
Premium drawn number		192	196
Privilege on Premiums		....	....
Consolidated 6's		....	....
.. .. Crossman		112	....
Consolidated Extended		....	....
.. Crossman		111	112¼
Extended 6's		....	....
.. Railroad		....	....
.. Waterworks		....	....
.. Park		....	....
City 6 0/0 certificates		103½	....
City 6 0/0 Cts for Consol Coup		104	105
City 5		100½	102
City 7's old		....	....
.. new		....	....
.. gold		....	....
Bons divers.			
U S 4 0/0		129	....
Canal & Claib. St RR mort		....	....
C., St. L. & N. O. R. R. Co		....	....
Jackson RR 2d mort. coup		....	....
Jackson RR 2d mort. debt		....	....
Cotton Exchange Stock		180	190
Produce Exchange Stock		65	75
Stock Exchange Stock		....	....
Mechanics, Dealers, and Lumbermen's Exchange Stock		20	50
Morgan's L & T 1st gold mort		123½	....
Tex. & Pacific RR 1st gold m't		92	....
St-Charles Hotel Co mort		110	....
Crescent City 1st		....	109
.. new		....	....
N O City RR Co mort		124	126
St-Charles St RR mort		....	....
N O Waterworks Co mort		....	....
La Ice Mfg Co mort 1st mort		103½	....
La Ice Mfg Co 2d mort		83	....
Levee & Cotton Press mort		....	....
La Electric L. 1st mort		109	110
Certificats et Warrants.			
State Warrants Ordin. 1884		50	....
State Warrants Ordin. 1885		40	....
do do do 1886		40	....
do do do 1887		35	....
do do do 1888		40	....
Police Cts		....	....
School Cts		30	35
City Scrip, old		92½	....
.. new		56½	....
Jan. Ia. Cts. on State Consols		31	35
Cts émis en vertu de l'acte 58 de 1880		29	....
Unpaid State Coupons No 12 (janv. 1 1880)		14	16
Unpaid State Coupons prior to No 12		32½	....
Unpaid City Coupons		....	....
Half paid Coupons		....	....
State School Warrants		35	39

Médaille d'OR Paris 1878 — Récompense de 16,600 fr. à Laroche pour Travaux scientifiques — Médaille d'OR Vienne 1873

QUINA-LAROCHE
ELIXIR VINEUX

Le **Quina-Laroche** *n'est point une préparation banale ou vulgaire, mais le résultat d'études et de travaux qui ont mérité à leur auteur les plus belles récompenses. D'un goût très agréable, le* **Quina-Laroche** *contient la* **totalité** *des principes des meilleurs quinquinas. Il* **relève les forces**, *combat les* **Affections d'Estomac**, *les* **Dyspepsies, Anémie, Chlorose, Maladies de Langueur, Fièvres** *persistantes. Il aide les* **Croissances** *difficiles, suites de* **Couches**, *etc.* PARIS, 22 & 19, rue Drouot.

NEW-YORK, E. FOUGERA ET CIE.

Unlisted Securities.

Anna Howe Gold Mining Co	1¼	1⅜
Plata Reina	2⅝	2¾
Bonhomme	27	30
Lafayette Brewing Co	65	100
Louisiana Brewing Co	....	160
Pelican Brewing Co	....	47
Southern Brewing Co	....	....
Weckerling Brewing Co	80	90
Sugar Exchange	125	....

1 Avec dividende. 2 Sans dividende. 3 Avec coupon. 4 Sans coupon. 5 Crossman's Issue. 6 New Stock. Pour moins de $5000 et plus de $1000

BULLETIN COMMERCIAL.

COTON.

(Nos cotes pour les marchés du pays et étrangers sont prises des dépêches de la Presse Associée et notre rapport local du New Orleans Cotton Exchange.)

MARCHÉ DE LA NLLE-ORLEANS SUR PLACE.

Le Cotton Exchange a rapporté aujourd'hui des ventes de 300 balles comprenant — balles après 2:30 p. m. samedi.
Le marché est calme.
Les cotons tachés sont de ⅛ à ⅜c plus bas que les cotons blancs.
Délivré sur contrats. 100 balles.

	Aujourd'hui	Samedi.
Low Ordinary	8⅛	8⅛
Ordinary	9	9
Good Ordinary	9¾	9¾
Low Middling	10 1/16	10 1/16
Middling	10⅝	10⅝
Good middling	11⅛	11⅛
Middling Fair	11 11/16	11 11/16
Fair	12 11/16	12 11/16

FUTURS.

Calmes.
Mai 10.54 à 10.60; juin 10.55 à 10.56; juillet 10.55 à 10.56; août 10.38 à 10.39; septembre 9.88 à 9.89; octobre 9.59 à 9.60; novembre 9.50 à 9.51; décembre 9.52 à 9.53; janvier 9.59 à 9.61; février 9.66 à 9.67; mars 9.74 à 9.74.
Les ventes comprennent 11.300 balles.

MARCHES DIVERS.

Aujourd'hui le middling était coté à la Nouvelle-Orléans à 10⅝; à Galveston à 10¾; à Mobile à 10⅝; à Savannah à 10½; à Charleston à 10⅞; à Wilmington 10¼; à Norfolk à 11; à Baltimore 11⅛; à New York à 11⅛; à Boston 11⅛ à 11⅛; à Philadelphie à 11⅛; à Memphis 10 11/16, à Augusta 11.

MARCHÉ DE NEW-YORK. SUR PLACE.

Ferme.
Cotes: Middling Uplands 11⅛; Middling Gulf 11⅜.

FUTURS.

calmes.
Mai 10.58 à 10.59; juin 10.56 à 10.57; juillet 10.65 à 10.66; août 10.71 à 10.72; septembre 10.14 à 10.15; octobre 9.88 à 9.89; novembre 9.83 à 9.81; décembre 9.86 à 9.87; janvier 9.93 à 9.94; février 10.01 à 10.02; mars 10.09 à 10.16; avril 10.16 à 10.19.

MOUVEMENT DU COTON.

REÇU, NET—A la Nlle-Orléans, depuis le 1er septembre, 1,667,480 balles; même temps l'année dernière, 1,715,486 balles; à tous les ports des Etats-Unis, 5,454,494 balles; même temps l'année dernière, 5,335,173 balles.

EXPORTATIONS A L'ETRANGER—De la Nouvelle-Orléans depuis le premier septembre 1,422,323 balles; même temps l'année dernière, 1,4·1.4·5 balles; de tous les ports des Etats-Unis, 4,49·,899 balles; même temps l'année dernière, 4,238,172 balles.

STOCKS—A la Nouvelle-Orléans, 69,405 balles; même temps l'année dernière, 129,208 balles; dans tous les ports des Etats-Unis, 296,413 balles; même temps, l'année dernière, 402,083 balles.

MARCHÉ DE LIVERPOOL. SUR PLACE.

Calmes et stables.
Cotes—6d pour le Middling Américain.

FUTURS

La demande est bonne et les prix sont fermes.

MARCHÉ DU HAVRE.

Calme et stable.
Cotes—75¼fr. pour le Bon Ordinaire (sur place), 72¼fr. pour le Très Ordinaire (sur place), 68¼fr. pour le Bas (sur place).

SUCRE ET MELASSE.

Rapport officiel du Louisiana Sugar Exchange

SUCRE—
Ventes 372 barils et 30 boucauts de sucre et 72 barils de mélasse

OPEN-KETTLE—Fort.

Choice	....	....
Strictly prime	....	—@ 6 11/16
Prime	....	....
Fully fair	6 9/16@	....
Good fair	....	@ 6¼
Fair	....	....
Good common	....	....
Common	....	....
Inferior	....	....

CENTRIFUGAL—Ferme.

Plantation granulated	....	....
Off granulated	....	....
Choice white	....	....
Off white	....	@ 8¼
Gray off white	....	....
Fancy yellow clarified	....	....
Choice yellow clarified	—@7 13/16	
Prime yellow	7⅝@	....
Off yellow	7½@7 11/16	
Seconds	6¼@6⅞	

MELASSE—Open kettle nominal.

Fancy	Nominal
Choice	Nominal
Strict prime	Nominal
Good prime	Nominal
Prime	Nominal
Good fair	Nominal
Fair	Nominal
Good Common	Nominal
Common	Nominal
Inferior	Nominal

CENTRIFUGAL—Fort.

Fancy	....	....
Choice	....	....
Strictly prime	....	....
Good prime	22	@23
Prime	20	@21
Good fair	20	@21
Fair	20	@21
Good common	16	@19
Common	16	@19
Inferior	15	@ ..

SIROP—Nominal.

RIZ.

RIZ BRUT—Marché ferme et en bonne demande.
Cotes du riz brut: $2 25 à 3 50
RIZ EGALE—Ferme; les offres sont légères.

Head	....	@5¼
Choice	....	....
Prime	....	4¾@5
Good	....	4⅜@4½
Fair	....	4 @4¼
Ordinary	....	3⅝@3¾
Common	....	3½@3¾
No 2	....	2 @2¼

RIZ POLI—$15 00 à 16 00.
SON—$10 00 à 11 00.
Recettes — Sacs riz 664 brut ; barils riz écalé —.
Ventes — Sacs riz brut 252; barils riz écalé 572.

FARINES. A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse :
FARINE—Stable.
Patents $4 75 à 4 90; extra fancy $4 40 à 4 50; Fancy $— à —; choix $— à — le baril.
FARINE DE MAIS—$2 30.

HORS DE LA BOURSE.

FARINE SUR ORDRE—Winter wheat flour patents $5 00 à 5 10 le baril; extra fancy $4 60 à 4 75; fancy $4 20 à 4 30; choix — à —; Minnesota flour, bakers $5 25 à 5 50; patents $5 87½ à 6 25.
FARINE DE MAIS—$2 20 à 2 25.
CREAM MEAL—Choice $2 50 à 2 60.
GRITS—Choice $2 50 à 2 60.
HOMINY—$2 75 le baril.
FARINE DE SEIGLE—$4 10 à 4 15.
OAT MEAL—Coarse $5 75; fin $5 65 le baril.
OAT FLAKES—$3 25.

GRAINS ET FOURRAGES. A LA BOURSE.

MAIS—On cote 48 à 49 pour le blanc, 47 à — pour le mêlé et 47 à 48 pour le jaune.
AVOINE—No 2 de l'Ouest 33 à 33½; choix 33½ à 34½; du Texas — à —.
SON—72½ à 77½c.

PAPIER FAYARD ET BLAYN

Guérison certaine des RHUMES, IRRITATIONS de POITRINE, RHUMATISMES, DOULEURS, LUMBAGOS, BRULURES, fait disparaître CORS et DURILLONS. UN FRANC, dans toutes les Pharmacies (exiger notre signature). Gros r. St-Merri, 38, PARIS

FOIN—Prime $16 50 à 18 00. Choice $18 50 à 19 50.

HORS DE LA BOURSE

Les petits lots se vendent aux prix suivants; maïs 2 à 4c de plus par boisseau; avoine 2 à 4c de plus par boisseau; son 5 à 10c de plus par 100 livres, et le foin $2 00 à 3 00 de plus par tonneau.

PROVISIONS

A LA BOURSE

Clôture officielle de la Bourse pour les lots en gros:
Les provisions sont stables.
MESS PORK—$13 00 à 13 25.
VIANDES SALEES. SECHES — Epaules 5 70 à 5 8½; short clear sides 6⅜ à —; short rib sides 6¼ à 6⅜; long clear 6¼.
BACON—Epaules 6¼ à 6⅜; short rib sides 7¼ à 7⅜; long clear sides 7¼ à 7⅜; short clear sides 7⅝ à —.
GRAISSE—En tierçons, refined, 6⅝ à 6⅞.
JAMBON—11½ à 11⅞.
Les cotes des provisions à la Bourse sont pour le marché en gros; les prix des détaillants sont de 25 à 50c plus élevés pour le porc, et de ¼ à ½c pour les autres articles provenant du porc.

HORS DE LA BOURSE

DIVERS—Jobbing—Prime mess $12 50 à 12 75; rig pork $7 00 à — le demi-baril; $12 50 à 12 75 le baril; extra prime and rump pork $11 75 à 12 00. Plain or canvassed shoulders 7¼ à 7¾. Boston cut shoulders fancy, small 7¾ à 8; picnic 7¾ à 8; S. C. breakfast bacon 10¼ à 11; choice to fancy s. c. a. hams 11¼ à 11¾.
BŒUF—Jobbing—Extra plate beef $9 00 à —; plate beef $9 50 en baril; extra plate $4 50 à — en demi-baril; extra mess $7 00; extra mess beef à — le baril; New York Fulton Market $6 25 le demi-baril.

EPICERIES.

Les prix suivants sont pour des petits lots.
CAFE — Prime 20¼; good 19⅞; fair 19¼; ordinary 18; common 17 la livre.
THE—Extra Formose, 50c à $1 00 la livre; choice to fine 40 à 50c; fair to medium 24 à 35; imperial extra choice 50c à $1 00; fine to choice 30 à 60c; hyson and young hyson, 35 à 38 gunpowders, fair to finest 30 à 60 20.
BEURRE—Western Creamery—Extra 18 à 19; extra firsts 15 à 17; firsts 14 à 16; seconds — à —; Western Dairy — Extra 13 à 15, extra firsts 11 à 12; first à 10; common — à 7. Jobbing au peu plus élevé.
FROMAGE — New York creams, fancy, 12¼; Western Cheddars full cream à 9; Young America's full cream à 10½; Western twins, full cream, fancy, à 8¾; Western flats, fancy full cream, à 8¾; Western skims, 5 à 6.
SEL—De la Louisiane—City Coarse 75c; City Fine 95c; City Crushed 75c; Rock Salt ½c la livre; pocket Salt 1¼ à 5 selon la grosseur.
CHANDELLES STAR—Full weight 8¾ à 9c la livre.
AMIDON—2¼ à 3c la livre.

FRUITS ET NOIX.

Les cotes suivantes sont les prix en gros. On demande 25 à 50c de plus pour les petits lots et ¼ à 1c de plus par livre
DU PAYS—Pommes — à —; pistaches rouges du Tennessee 5 à 6c la livre; de la Virginie 5½ à 6c; raisins secs de la Californie $2 60 à 2 75 la boîte; muscatels $2 50; pecanes de la Louisiane 3½ à 25c la livre, du Texas 6 à 10c; fraises 2½ à 5c la pinte; pêches 75c à $1 25 la boîte; prunes $5 à 75c la boîte; cerises de la Californie 5uc. à $2,00 la boîte.
ETRANGERS—Oranges impériales $4 50 200s $3 50 à 4 00; Citrons de Messine $4 00 à 5 00; Citrons de Palerme $4 00 à 5 00; Raisins de Malaga London Layers par boîte $3 75; par demi-boîte —; par quart de boîte —; raisins de Malaga en barils à $4 00 à $6 00; Bananes 75c à $1 00 le régime; Figues bananes $1 50 à 2 50 le régime; Dates 5½c la livre; Dates persanes 5½c la livre en boîte; Fard dates 8c. Currents 7 à 8c la livre; Figues sèches layers 15 à 16c la livre; Pruneaux 7c la liv.; Citrons 22½c la liv.; Amandes Tarragone 17c la livre; Noix du Brésil 8c la livre; Filberts 10c; Noix de Naples 14c; marrons italiens —; Noix de coco $25 00 le 1000, 3½c pièce en baril.

GRAINE DE COTON ET SES PRODUITS.

Graine de coton $1 à $13 00; tourteaux — par long ton shipside; farine de graine de coton, ville et campagne, jobbing au dépôt, à $20 50 par short ton; pour l'exportation $23 00 saké. Huile de coton crue — à 40c. le gallon; huile raffinée — à —.

PRODUITS DE LA CAMPAGNE.

(Nos cotes représentent le prix en gros au landing. Les marchands exigeront — à 25c de plus par baril et ¼ par livre en lots.)
POMMES DE TERRE—Western $1 50 le baril; de la Louisiane $1 90 à 2 25.
PATATES DOUCES—$1 25 à 1 50 le baril.
OIGNONS—De la Louisiane $1 25 à 1 50 le baril.
AIL—De la Louisiane 15 à 50c le string.
CHOUX—De la Louisiane $1 75 à 2 00 le crate.
CHOUCROUTE—$3 00.
HARICOTS — Choice Northern 3¼; Red kidney choice — à —; New-York red kidneys à 4¼c; western white kidney à 4¼c; pois verts 2¼.
COW PEAS—Clays $3 10; mixed $2 50 à 2 75, whippoorwills $2 50.
VOLAILLES—Les marchands en gros demandent de 15 à 25c de plus que les prix suivants par douzaine de volaille, et ¼ à 1½c de plus par douzaine d'œufs.—Grosses volailles de l'Ouest $4 00 à 4 25 la douzaine; poulets $2 25 à 4 00; canards $3 00 à 3 50; oies $4 00 à 4 50; dindes $15 00 à 18 00. Les grosses volailles de la Louisiane $2 75 à 3 00; poulets $1 50 à 2 00; canards $3 00 à 3 50 oies $3 50 à 4 00; dindes $10 00 à 12 00.
ŒUFS—Ceux de l'Ouest 9½ à 10; ceux de la Louisiane 9½ à 10c.
SUIF—4c la livre pour celui de la ville; 3½ celui de la campagne.
CIRE D'ABEILLE — Prime yellow à 22 la livre.
MIEL—Strained 40 à 60c le gallon.
LAINE — Burry 11 à 15c la livre; Louisiana clear 22 à 23, clear lake 24 à 24½c
PEAUX AUX ABATTOIRS—70 livres et au-dessus 4½c; steer et peaux de vaches 25 à 70 livres 3c; kips, 14 à 25 livres, 6c; peaux de veau 30c pièce
PEAUX DE LA CAMPAGNE—Green salted 3; dry flint 8; dry salted 5c la livre.
PELLETERIE—Otter $1 00 à 8 00; castor $1 00 à 4 00 pièce; loutre 10 à 45c. pièce; raccoons 10 à 50 c.
PEAUX—Chevreuil à 25c la livre; mouton 10 à 50c pièce; chèvre 10 à 20c
MOUSSE— Mêlée 2 à 2½c la livre; grise 1 à 1½, noire 2½ à 3½c.
PLUMES— Plumes d'oies de première qualité 40c la livre; common 20c.
CORNES—Cornes de bœufs, prime, — à 5c pièce; cornes de vaches — à 1c.

MARCHANDISES DIVERSES.

TABAC EN FEUILLES—Heavy and Regie kinds lugs 2 à 5; Leaf 5½ à 11c.; Cutting and Burley sorts 5 à 9; Leaf 10 à 20.
TABAC MANUFACTURE—Jobbing, par livre—Fine plug 80c à $1 05; fine medium 53 à 63c; Bright quarters and common 11-inch 4's et 5's, 25 à 35c. Bright navy, 25 à 45c; fancy natural leaf 50 à 80c; fine-cut chewing 30 à 65c; granulated smoking 25 à 70.
NAVAL STORES—Les prix du gros sont comme suit. Au détail il faut payer 25 à —c de plus par baril. Pitch, $1 50 à —; goudron $3 25 à — le baril; $2 00 à — le demi-baril. Résine—D E F $1 12½; G $1 20; H $1 25; I $1 35; K $1 50; M $1 60; N $1 90; W G. — à —; W W — à —. Essence de térébenthine 35½; jobbing 3 à 4c de plus le gallon.
TOILE D'EMBALLAGE—Jute Bagging—En petits lots—Bagging, 1¾ livre 9¼ à 9¾c la yarde; 2 livres 10¼ à 10½; 2¼ livres 11¼ à 11¾c; bailing twine 9 à 10c la livre.
COTTON BAGGING — Lane Mills — 12½c per yard.
COTTON TIES—$1 05 à 1 07½ le paquet.

CHARBON

PITTSBURG—Family 50c le baril; $5 00 le boucaut; Anthracite $9 50 à 10 00 le ton; bateaux 35c; steamers $4 50 la tonne, en gros 26 à 28c le baril.
ALABAMA—Splint pour familles 40c; Corona pour familles 40c.; Montevallo 65c. le baril pour familles. Helena pour familles 65c.; steam coal sur chars $3 00 le ton.

VINS ET LIQUEURS.

ALCOOL—Le gallon	2 20@	2 35
BRANDIES—Du pays, le gallon	1 50@	2 50
Pêche—vieux, le gallon	2 25@	3 50
Pomme	2 25@	3 50
COGNAC—Importé—1888, le gallon	....@	4 90
1878	....@	5 80
1875	....@	5 75
1870	....@	6 50
1865	....@	7 40
1860	....@	8 00
1848	....@	18 00
Otard Dupuy & Co Cognac 1888	....@	5 50
1870	....@	7 00
1864	....@	9 00
1848	....@	10 25
Bisquet, Dubouche & Co, Cognac 1878	....@	4 50
1870	....@	5 50
1848	....@	9 00
WHISKY—Rectifié de la Louisiane, 90 0/0 de preuve, par gallon	1 03@	1 10
Ouest	1 05@	1 10
Bourbon	1 40@	2 52
Seigle	1 50@	2 75
Ecosse, importé	4 00@	4 25
Irlande, importé	4 00@	4 25
Duffy's malt whisky, par caisse	....@	9 00
par gallon	....@	3 00
GENIEVRE—Du pays, de New York ou de Philadelphie, par gallon	1 15@	1 50
Hollande, par gallon	2 75@	2 85
Sir Robt. Burnett's Old Tom	3 15@	3 25
Sir Robt. Burnett's Old Tom par caisse	....@	9 00
Holland, par caisse	7 25@	7 50
VINS ROUGES—California Claret, le gallon	35@	45
Zinfandel No 1, le gallon	58@	75
Clarets importés—Ordinaire par barrique	58 00@	60 00
Clarets de famille, par barrique	65 00@	75 00
Clarets fins, la barrique	90 00@	175 00
Médoc, la caisse	....@	5 00
St-Julien, la caisse	....@	6 50
Margaux, la caisse	....@	7 00
Pontet Canet, la caisse	....@	10 00
Larose, la caisse	....@	14 00
Léoville, la caisse	....@	14 00
Château Laffitte, la caisse	....@	28 00
Ordinaire, la caisse	3 00@	3 50
Château Dillon, par barrique	125 00@	....
Blanquefer, par barrique	105 00@	....
Château Dillon, par caisse	....@	7 50
VINS BLANCS—California la barrique	55@	75
Importé de famille, la barrique	65 00@	80 00
Importé fin, la barrique	90 00@	175 00
Graves, la caisse	....@	6 00
Sauternes, la caisse	....@	6 50
Haut Sauternes, la caisse	....@	10 00
Latour Blanche, la caisse	....@	18 00
Château Yquem, la caisse	30 00@	30 00
Ordinaire, la caisse	3 25@	3 55
Muscat, la caisse	4 25@	6 50
Madère, Cette, le gallon	1 00@	1 10
Madère, genuine fine, le gal	3 50@	5 00
Madère, la caisse	12 00@	25 00
Sherry, Cette, le gallon	1 00@	1 10
Sherry Genuine Xérès, le gallon	1 50@	5 00
Sherry, la caisse	....@	25 00
Très vieux porto, la caisse	6 00@	25 00
CHAMPAGNE—Roederer Carte Blanche, par caisse	....@	29 50
G. H. Mumm's & Co. Dry Verzenay	....@	....
Extra Dry	....@	34 75
Delbeck & Co.'s extra dry, qts	....@	24 75
Delbeck & Co.'s Delmonico qts	....@	26 00
D. B. Pel & Co.'s qts	....@	26 00
Perrier-Jouet—Cremant Royal quarts	....@	28 50
Perrier Jouet—Special, quarts	....@	28 50
Moet & Chandon, white seal, etc.	....@	29 00

Pints $2 de plus par caisse.

QUINCAILLERIE.

AXES—Hunt's	$6 50@	7 50
Double bit	....@	15 00
AXLE GREASE—Fraser's kegs	4½@	5¼
Boxes, gross	10 00@	10 50
BELLOWS—Blacksmith, 28 to 42 in	6 00@	22 00
BRASS—Sheet par livre	....@	25
COTTON SCRAPERS	2 40@	3 00
CHAINS—Trace	30@	75
Ox, ⅝	5@	7
COPPER—Roofing par livre	—@	28
Brazier's sheets, 12 livres et au-dessus	....@	26
HOES—H. B. No 0 to 6	3 50@	5 50
A. B. No 00 to 3	3 35@	6 00
Lyndon's bright crown, 00000 to 3	4 00@	8 00
ROTARY HOES—Mallon s	....@	60 00
Avery's	125 00@	....
Stubble diggers	....@	75 00
HOLLOW WARE—Skillets	3@	4
Anvils	@	10½
IRON—Flat, 1½ to 4 inches by ⅜ to 1	2@	2¼
Round, 1 to 1⅞ inches	2@	2¼
Painted	4½@	5¼
Bands—Light, 3 to 6x⅛	2 65@	3 00
Heavy, 3½ to 6x¼ inches	2 45@	3 00
Hoops—1 to 2 inch	3@	3½
Sheet—No 10 to 14 G	2 10@	....
Galvanized, No 26 G	6 00@	9 50
LEAD—Pig, par livre	4½@	....
Sheet, par livre	....@	7½
STEEL RAILS—12@40d basis	....@	2 10
OAKUM—Navy	....@	7½
United States Navy	....@	9 00
Best	....@	10 00
PLOWS—Avery, cast, Nos ½ to 1	2 75@	3 75
Avery, steel	4 50@	20 00
Avery, double shovels, wooden beams, net	..@	2 25
Avery, double shovels, iron beams, net	...@	2 25
Magnolia sweeps, all sizes, net	2 00@	2 50
Double plows, Allemon's, No ½ to 2, each	25 00@	30 00
PLOW STEEL—3 to 12x¼ to 2½	4½@	4¾
ROPE—Sisal, ½ in. and larger, basis	12@	....
Manila	15@	....
Cotton, 5-16 et ⅜	13½@	14
SPADES—Ames	10 50@	12 00
Rowlands'	6 00@	7 00
SHOVELS—Ames	9 60@	11 00
Rowlands'	6 00@	7 00
SWEEP IRON—7 to 12x¼ to 5-16	3½@	4
TIN—Roofing, 1x20x28 inches	....@	12 00
I. C., do	....@	9 25
1x14x20	....@	7 00
I. C., 1x14x20	....@	5 50
Block, par livre	24@	26
VISES—Peter Wright's	....@	16 00
WIRE—Barbed fence, galvanized	3½@	3¾
ZINC—Sheet par livre	7@	7½
SHOT—Drop	....@	1 15
Buck, 25 liv. bags	....@	1 40
POWDER—25 liv. kegs	...@	5 00

MARCHÉS AUX BESTIAUX.

BESTIAUX DU TEXAS ET DE L'OUEST—		
Nourris aux grains	3@	3½
par liv. gross, grass	2½@	3
fair to common	1½@	2
MISSISSIPPI, ALABAMA, &c, GRASS		
CATTLE—1re qualité, par tête		
2me qualité, par tête	$10 00@	15 00
Vaches communes et vieilles	7 00@	10 00
VEAUX—1re qualité, par tête	7 00@	10 00
2me qualité, par tête	4 00@	6 00
YEARLINGS—1re qualité, par tête	9 00@	12 00
2me qualité, par tête	5 00@	9 00
PORCS—Good fat Western, par liv. gross	4½@	5
Fair Ouachita par liv. gross	4@	4½
MOUTONS—Choice, par tête	$2 50@	3 50
Fair, par tête	1 50@	2 00
VACHES LAITIERES—1re qualité, par tête	30 00@	40 00
2me qualité, par tête	20 00@	30 00

CHEVAUX ET MULETS

Chevaux communs	$ 80@125
Bons chevaux de trait	125@150
Chevaux de selle et de voiture	250@400
Mulets pour habitations sucrières	175@200
Mulets, qualité moyenne	140@175
Mulets pour coton	110@140
Mules communs	40@ 75
Bons mulets de ville	$200@250

VAPEURS.

Mandeville, Lewisburg et Madisonville.

LE STEAMER NEW CAMELIA

Dès le 14 mai 1889, quittera Milneburg à l'arrivée des trains du chemin de fer Pontchartrain partant de la gare rue des Champs-Elysées comme suit :

Pour Mandeville, Lewisburg et Madisonville :

TOUS LES JOURS [le dimanche et le mercredi exceptés] à l'arrivée du train de 4heures P. M.

DE RETOUR.

Il laissera MADISONVILLE à 5.30 A. M.

EXCURSIONS.

Pour Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Mocisel's landing:

DIMANCHE et MERCREDI, à l'arrivée du train de 8h. A. M.
DIMANCHE et MERCREDI, à l'arrivée du train de 6h. P. M.

Prix du trajet d'un côté à l'autre $1 00.
Prix [aller et retour] pour toutes les localités, jours d'excursion, $1 00.

Fret reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, au pied de la rue Girod.

W. G. COYLE & CIE., Agent.
14 avril— No. 47 rue Carondelet.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

Entre New-York et le Havre.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite pour le continent (cabines pourvues de sonnettes et lumière électrique), partent du de la jetée No 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street, tous les samedis.

LA BOURGOGNE Frangeul, samedi, 1er juin
LA GASCOGNE, Santelli, samedi, 8 juin

Prix du passage pour le Havre.

Vin compris dans toutes les classes.

Première cabine ... $100 et $120
et au-dessus, selon les accommodations.
Deuxième classe ... $60

Entrepont, $26, avec aménagement supérieur comprenant vin, literie et ustensiles.

Billets, aller et retour, à prix réduits.

Pour fret et passage, s'adresser à
J. B. DODART,
Agent principal à la Nlle-Orléans,
41 Carondelet.

LIGNE CROMWELL.

POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.

Partant Mercredi, 29 mai, à 5 P. M.
Cette ligne se compose des steamers suivants
KNICKERBOCKER, HUDSON.
LOUISIANA, NEW ORLEANS,

Le steamer
HUDSON,
Capt. Freeman.

partira de son quai au pied de la rue Toulouse
ASSURANCE PAR CETTE LIGNE 1/2 P. 0/0

Passage—Cabine ... $40
Entrepont ... 20

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour Liverpool, Brême et le Havre.

Pour fret ou passage s'adresser à
ALFRED MOULTON & CO.,
4mai—1 an Rue Carondelet No 41

CHEMINS DE FER.

Queen & Crescent ROUTE

Queen and Crescent Route,

Ligne la plus courte de 96 milles entre la Nouvelle-Orléans et Cincinnati.

Temps, 27 heures.

La route la plus rapide, la ligne la plus courte, via Chattanooga, pour aller aux Carolines et en Virginie, Richmond, Washington, Baltimore.

La ligne courte, via Cincinnati, pour aller à Chicago, Cleveland, Buffalo, les Chutes de Niagara et le Canada, New York, Boston, les Monts Adirondacks et White, et tous les points dans le Nord et dans l'Est.

Bureau des tickets à la N. O., 34 St-Charles et au dépôt, coin Press et Levée.

R. H. Garratt, Div. Pass. Agent, Nlle Orléans, Lne.
D. G. Edwards, Gen'l Pass. agent, Cincinnati, O.
24 mars—

LOUISVILLE, NEW ORLEANS —AND— TEXAS RAILWAY.

MISSISSIPPI VALLEY ROUTE.

Arrivée.	Départ
No 1 Fast mail 9.00 A.M	No 2 Fast mail 5.00 P.M
No 3 Express 6.25 P.M	No 4 Express 8.00 A.M
No 5 Baton Rouge acco'dation 10:00 A. M.	No 6 Baton Rouge acco'dation 3:45 P.M

Les trains Nos 1 et 2 ont des chars Buffet Pullman entre la Nlle-Orléans et Vicksburg, Memphis et Louisville.

Les passagers peuvent rester dans les chars-dortoirs de Vicksburg jusqu'au matin.

Des correspondances de trains se font à Harriston pour Natchez, N. J. et C. et Cooper's Well; à Vicksburg avec le V., S. & P. et V. et M. R. R.; à Memphis avec le Gulf Route pour Kansas City et le West et N., M. & M. V. RR. pour Est; aussi avec d'autres lignes divergentes.

Ligne courte pour Hot Springs.

JOHN BRADLEY, Agent Général.
R. W. HOW, G. P. & P. A.
R. F. REYNOLDS, Agent Commercial.

Route du Sud de la Nouvelle-Orléans au Texas et à la Californie.

Southern Pacific Co. Atlantic System via Morgan's La. & Tex. R. R. Co.

Départ de la N-Orléans	Arrivée à la N-Orléans
Pacific Express, daily ... 7:15 am	Atlantic Express daily ... 8:10 pm
San Antonio Express, daily ... 7:90 pm	New Orleans, Express, daily ... 9:05 am

Chars-dortoirs entre New-Orleans et San Francisco par l'Atlantic and Pacific Express. Pullman sleepers entre la Nlle-Orléans, Galveston et Dallas par le San Antonio and New Orleans Express.

Jonctions à Houston avec tous les chemins de fer de ce point. Billets à vendre et places dans les chars-dortoirs à retenir tous les jours au bureau coin Magazine et Natchez.

A. C. HUTCHINSON, Gen'l Manager.
J. G. SCHRIEVER, Traffic Manager.
W. C. WATSON, Gen. Pass. Agt.
17 mai—1an

LE FRANCO-LOUISIANAIS,
JOURNAL HEBDOMADAIRE
PARAISSANT LE SAMEDI.

Spécialement dévoué aux intérêts des populations françaises de la Louisiane et du Sud-Ouest des Etats-Unis.

Abonnement : $2 50 par an.

Propriétaire-Editeur: LE CLUB DE LA DÉMOCRATIE FRANÇAISE.
Bureau: 103 rue de Chartres, Nouvelle-Orléans, Lne.

Portraits au Crayon
J. EMILE RIVOIRE
ARTISTE
40 rue Toulouse.

ASSURANCES

Vingt-deuxième Etat Annuel

—DE LA—

Compagnie d'Assurances Germania

De la Nouvelle-Orléans.

CONFORMÉMENT à ce qu'exige sa charte, cette compagnie publie l'état suivant pour l'année se terminant le 31 décembre 1888 :

Primes sur incendies	$191,552 63	
Primes maritimes	2,681 62	
Primes des rivières	1,380 27	
Total des primes	$195,614 52	
A ajouter: Primes non acquises de 1887	37,146 53	
		$232,761 05
A ajouter: intérêt, profits et pertes	$26,374 15	
Moins salaires et dépenses générales	13,263 62	
		13,110 53
Fonds de surplus de 1887		19,367 02
Total		$265,238 60
Pertes payées—		
Sur risques de feu	$71,996 24	
Sur risques maritimes	3,174 79	
Sur risques de rivières	1,200 00	
	$76,370 05	
Compte de réassurances	31,669 55	
Primes remises et commissions	47,780 56	
Taxes d'Etat et de ville, Board of Underwriters, corps de sauvetage et souscriptions	8,764 48	
		164,565 20
Profits bruts		$100,673 40
Réservé pour primes non expirées	$44,609 49	
Pertes non payées	11,587 56	
Dividende 5 pour cent, juillet 1888	10,000 00	
Dividende 5 pour cent, janvier 1889	10,000 00	
Fonds de surplus, 1888	24,476 05	
	$100,673 40	$100,673 40

ACTIF

Billets reçus pour primes	$317 66
Primes en voie de collection	32,463 36
Prêts sur nantissement (dépôt de titres)	22,875 00
Prêts sur hypothèques	5,575 00
Bons des Etats-Unis, bons d'Etat, consolidés de ville et bons à primes	109,032 00
Stocks de banques, d'assurances et autres	31,579 00
Immeuble No 51 rue du Camp et autres propriétés foncières	69,619 34
Meubles de bureau et accessoires	4,087 44
Argent comptant et en banque	19,122 60
	$296,673 40

PASSIF.

Capital-actions	$200,000 00
Réservé pour primes non expirées	44,609 49
Pertes non payées	11,587 86
Dividende 5 pour cent, janvier 1889	10,000 00
Fonds de surp. us, 1888	24,476 05
	$290,673 40

Cet exposé est une copie juste et correcte des livres de la compagnie.
[Signé] H. ZUBERBIER, Président.
J. HASSINGER, Vice-Président.
EMIL WEBER, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi, ce 11me jour de janvier 1889.
W. O. HART, Notaire.

Le Conseil de Direction, à une réunion tenue le 16 du courant, après avoir placé au fonds de réserve $5,109 03, a décidé de déclarer un second dividende semestriel de 5 pour cent faisant 10 pour cent par an sur le fonds-capital pour l'année se terminant le 31 décembre 1888 payable sur demande.

DIRECTEURS.

H. ZUBERBIER, HERM. CURTIUS,
J. J. WECKERLING, J. J. LANGLES,
J. HASSINGER, J. E. MERILH,
P. W. DIELMANN, JOHN THORN,
LOUIS GRUNEWALD, J. B. MEYERS,
GEO. H. BRAUGHN, A. G. RICKS,
FRANK VATTER, G. B. FISCHER,
GEO. LIEDELICH.
13jan—1m

MECHANICS AND TRADERS'
Insurance Company,
No. 14 rue Carondelet.

Dix-Neuvième état de situation annuel.

Conformément à l'article 12 de sa charte, la Compagnie publie l'état de situation suivant de ses affaires pendant l'année se terminant le 31 décembre 1888 :

Primes d'incendie	$211,493 42	
Primes de rivières	34,729 93	
Primes maritimes	9,579 31	
Primes non acquises, 31 décembre, 1887	78,737 07	
		$334,539 74
A déduire—		
Primes non acquises 31 décembre, 1888	$85,501 30	
Primes remboursées	20,191 84	
Réassurances	30,519 52	
Commissions	24,003 85	
		160,216 38
Primes nettes acquises		$174,383 41
A ajouter intérêt		35,892 97
Total des recettes		$210,276 38
Moins—		
Pertes par le feu, payées	$70,392 09	
Pertes de rivières payées	3,143 56	
Pertes maritimes payées	8,503 65	
Pertes non ajustées et non échues	32,351 49	
Dépenses de bureau et d'agences, Board of Underwriters, taxes et licences	41,977 02	
		156,367 85
Profits nets		$53,908 53
A ajouter, gains de profits et pertes		8,308 23
		$62,216 76

ACTIF.

Bons de la ville de la Nlle-Orléans	$170,150 00
Consolidés de l'Etat de la Louisiane	546,830 00
Actions de banques et autres	136,203 00
Billets à recevoir	21,463 21
Argent comptant	25,047 87
Propriétés foncières	25,628 55
Primes en voie de collection	34,991 08
	$962,013 51

PASSIF.

Capital-actions	$375,000 00
Réservé pour primes non acquises	85,501 30
Réservé pour pertes non payées	32,351 49
Réservé pour licences non payées dans d'autres Etats	300 00
Dividendes	18,750 00
Surplus	150,110 72
	$662,013 51

L'exposé précédent est une copie vraie et correcte des livres de la Compagnie
LLOYD R. COLEMAN, Président.
GEO. H. FROST, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans.
Fait et signé sous serment pardevant moi, notaire, ce 22me jour de janvier 1889.
CHAS. G. ANDRY, Notaire.

Le Conseil de Direction, à sa réunion annuelle tenue le 21 du courant, a résolu de payer sur demande (en outre du premier intérêt semestriel déclaré le 1er juillet, 1888) CINQ POUR CENT, second intérêt semestriel sur le capital-actions de la Compagnie, et de passer $24,416 72 au crédit du surplus.

DIRECTEURS.

Robt. Maxwell, W. B. Thompson,
G. W. Sentell, Walter C. Flower,
I. L. Lyons, Jos. Vignes,
Colonel T. L. Macon, A. Xiques,
N. Landry, J. M. Walsh,
Chas. Holloway, T. S. Waterman,
F. J. Odendahl, Frederick Wing,
W. A. Phelps, P. Werlein,
W. G. Wheeler, A. M. Silbernagel,
J. M. Frankenbush, A. G. Lebdell,
Simon E. Marx, Lloyd R. Coleman,
P. J. Cockburn, C. Hernandez,
H. T. Cottam, C. Elmer,
J. A. Braselman, J. A. C. Wadsworth,
A. M. Delavallade.

FEUILLETON.

No 17 — Commencé le 9 mai.

SANS MÈRE.

—PAR—

PAUL D'AIGREMONT.

DEUXIÈME PARTIE.

INNOCENT OU COUPABLE?

CHAPITRE II.

PREMIERS SOUPÇONS.

—Suite—

—Et l'absence de M. Chaniers ne vous a-t-elle pas semblé extraordinaire?

—On m'a d'abord dit qu'il était sorti, puis en voyage pour l'usine.

—Qui vous a raconté cela?

—M. de Sauves. Et comme il avait l'air fort embarrassé en me faisant ces réponses, j'ai supposé que j'étais indiscret, et je n'ai pas insisté.

—Comment était-il embarrassé, que voulez-vous dire?

—Il me semblait que mes questions ennuyaient M. de Sauves, et dans ses réponses, il y avait sûrement des réticences et des arrière-pensées.

—Qu'en avez-vous conclu?

—Que M. Chaniers était sans doute dans un endroit qu'on devait ignorer.

Je dois avouer cependant que j'ai eu une mauvaise impression......

Le docteur se reprit, comme ayant peur d'être allé trop loin, et dit après une demi-minute d'hésitation:

—Une mauvaise impression.... Non, c'est trop dire. J'ai été fort étonné quand, ayant conseillé à M. de Sauves de porter une plainte à la préfecture sur la disparition de son beau-frère, il m'a répondu: Il n'est pas bon que la police mette le nez dans les affaires des gens.

M. de Courneuve eut un haut-le-corps à peine dissimulé,

—Oh! oh! fit-il sur deux tons différents.

Et qu'avez-vous répondu?

Le docteur Garniers fut subitement très ennuyé de ce qu'il venait de dire. Cependant, il devait donner l'explication qui lui était demandée :

—Que des honnêtes gens telles que les Chaniers et M. de Sauves ne devaient avoir rien à craindre de qui que ce soit, dit-il comme à regret.

—Merci de vos explications, docteur; répondit M. de Courneuve.

J'aurais besoin d'interroger Mme Chaniers, le pourrai-je ce soir?

—Non, pas ce soir, elle est trop souffrante. Je vous demande d'attendre jusqu'à demain matin. Alors, nous verrons.

Le médecin parti on introduisit la garde, Mme Nouvailles, que le juge avait envoyé chercher pendant l'interrogatoire de M. Garniers.

Elle paraissait dans un état d'agitation extraordinaire, et dit en entrant :

—Je viens de rencontrer le fourgon de la Morgue en bas du faubourg du Temple. Ça m'a donné un coup tel qu'il m'a fallu entrer quelque part boire du vulnéraire. Ah! pauvre monsieur Chaniers!.... Pauvre monsieur!.... Quand je pense qu'il m'a quittée si heureux d'avoir sa petite fille!..... A quoi tient la vie!.... Et ce gredin qui le guettait!....

—Quel gredin? demanda M. de Courneuve qui cherchait un indice quelconque dans l'insupportable bavardage de la garde.

—Mais M. de Sauves, pardi!

Le juge tressaillit profondément, tandis que son visage aux lèvres sensuelles et souriantes devenait d'un rouge foncé.

C'était la première fois, en effet, que le soupçon né en lui prenant corps, se formulait tout haut par un étranger.

Mais il se ressaisit vite.

Pour faire parler Mme Nouvailles, le plus sûr était de ne pas paraître attacher d'importance à ce qu'elle disait.

—On ne lance pas une si grave accusation sans preuves, dit-il sévèrement; que savez-vous?

Elle se rengorgea.

—Je sais tout! fit-elle avec le ton qu'elle avait entendu dans les drames de la Porte-Saint-Martin.

—Expliquez-vous.

—*Pour lors*, M. Chaniers, le cher homme, était fou de joie. Il voulait rester auprès de sa femme, à la veiller, ainsi que la petite. Mais M. Garniers lui dit: Avec une garde comme Mme Nouvailles, on ne fait pas de ces choses. Je lui confierais ma femme ou ma fille, c'est la première de Paris.........

M. de Courneuve interrompit cet éloge très bien senti cependant.

—Je sais, dit-il sèchement. Ces détails sont inutiles, arrivons au fait.

Evidemment froissée, elle continua :

—*Pour lors* M. Chaniers, le cher homme, descendit avec le docteur. En le voyant s'en aller j'ai eu le pressentiment qu'il ne revindrait pas, car......

—Arrivez donc au fait, tout cela m'est égal. Après le départ de M. Chaniers, qu'avez-vous fait?

—Je me suis installée auprès de ma malade.

—Et vous avez dormi?

—Monsieur!...., Jamais, madame Nouvailles n'a sommeillé dans ses gardes, vous saurez cela.

—Bien, passons. Alors, vous avez entendu quelque chose!

—Rien.

—Vu?....

—Rien.

—Quoi, alors?.... Je n'ai pas le temps.

—Au matin, comme le jour naissant à peine, j'ai entendu un grand bruit dans le vestibule en bas.

Un grand bruit, non, j'ai peut-être tort de parler ainsi, on causait vivement à voix basse.

J'ai cherché à savoir ce que c'était...

Elle s'interrompit et rougit.

—Que monsieur le juge ne me croie pas indiscrète pour cela, dit-elle tout à coup. Dans les maisons où j'exerce, je ne cherche jamais à rien voir ni rien entendre; mais le docteur avait défendu les émotions à ma malade, et mon devoir était de les éviter.

—Allez toujours, dit M. de Courneuve que toutes ces digressions faisaient bouillir. Qu'avez-vous vu dans le vestibule?

—M. de Sauves. Mais dans quel état grand Dieu!.... fait comme un voleur, sans chapeau, les vêtements déchirés et souillés de boue, les yeux hagards, les cheveux tout droits sur la tête.

—Allons donc! N'exagérez-vous pas?....

Elle leva les deux mains au ciel.

—Peut-on dire? fit-elle. Même que j'ai pensé :

En voilà un qui vient de faire un mauvais coup, pour sûr....

—Avec qui causait M. de Sauves dans le vestibule?

—Avec Mlle Suzanne, la femme de chambre.

—Que disaient-ils?

—M. de Sauves demandait des nouvelles de sa sœur. La jeune fille aussitôt après lui avoir répondu n'a pu s'empêcher de lui faire des questions sur l'émotion extraordinaire dans laquelle il était.

—Cette émotion est-elle bien exacte?

—Pourquoi monsieur le juge doute-t-il toujours de moi? M. de Sauves était si effaré, si bouleversé qu'il est tombé assis sur une chaise du vestibule, il ne pouvait plus prononcer une parole, même au bout de quelques instants, il a éclaté en sanglots, et Mlle Suzanne lui a dit; "Mais d'où vient cette émotion chez vous, toujours si fort?

—Qu'a répondu M. de Sauves?

—Rien de raisonnable; ceci, ou à peu près: J'aime tant ma sœur!

Alors comme la femme de chambre s'étonnait de le voir convert de boue des pieds à la tête, avec les vêtements déchirés et sans chapeau, il a donné des explications invraisemblables, il a dit qu'il était tombé dans les décombres d'une maison en construction.

—Et vous, qu'avez-vous pensé?

—Qu'il s'était battu sous l'averse avec un individu quelconque. Il était comme une personne qui en luttant est tombée par terre.

Et comme le visage de M. de Courneuve demeurait très froid, ainsi que quelqu'un qui n'ajoute qu'une très médiocre créance à ce qui lui est dit, Mme Nouvailles continua:

—Si monsieur le juge ne me croit pas, qu'il interroge Mlle Suzanne en ma présence.

—Pas ce soir, répondit M. de Courneuve, je n'ai pas le temps. Ce sera pour demain matin.

—Savez-vous autre chose?

—Oui, monsieur, un jour, mademoiselle Suzanne a fait une scène à M. de Sauves parce qu'il ne prévenait pas la police de la disparition de son beau-frère. M. de Sauves a paru très contrarié, et il a prié la femme de chambre de ne pas se mêler de ce qui ne la regardait pas.

On fit signer à Mme Nouvailles sa déposition, et il fut convenu qu'elle l'achèverait le lendemain ou les jours suivants.

Il était fort tard. M. de Courneuve devait se retirer, il était du reste fixé.

A moins d'explications catégoriques de la part de M. de Sauves, le juge le considérait d'ores et déjà comme l'assassin de M. Chaniers.

CHAPITRE III.

L'ARRESTATION.

M. Marais attendait M. de Courneuve.

Ils partirent ensemble dans la même voiture, car ils avaient besoin de causer tous les deux.

—Votre opinion est-elle faite, monsieur le juge? demanda le chef de la sûreté.

—Oui, répondit le magistrat. Jusqu'à preuve du contraire, M. de Sauves, pour moi, a assassiné son beau-frère.

Celui-ci le contrecarrait, c'est évident.

M. de Sauves était-il ambitieux d'argent? Ou bien, despote, ne voulant subir le joug de personne?....

Ou bien passionné pour son invention, et le refus absolu d'essayer la nouvelle machine inventée par Gages l'a-t-il poussé à une résolution extrême?....

Tout cela est possible.

Mais nous le saurons que lorsque M. de Sauves sera en notre pouvoir.

Je vous prie donc de rechercher exactement où il est, le plus tôt possible, et de le faire cueillir par vos agents.

—Bien, monsieur le juge, vous serez obéi.

Un instant de silence se fit entre les deux hommes.

Tout à coup, M. Marais dit :

—Tout ce que j'ai appris de mon côté parmi les ouvriers, dans la foule, dans le quartier, est contre M. de Sauves, et cependant, je ne puis croire cet homme coupable.

—Pourquoi?

—Je vous l'ai déjà dit, M. de Sauves a le regard le plus droit, la physionomie la plus honnête qui se puissent rencontrer: il me répugne infiniment de le considérer comme un assassin.

—Les hommes les plus honnêtes ne sont pas toujours maîtres de leurs passions, dit M. de Courneuve. On peut être d'une loyauté et d'une intégrité parfaites, et céder à un moment de colère plus fort que sa volonté.

—Alors, M. de Sauves racontera tout ce qui lui est arrivé, sans mentir.

—Nous le verrons bien.

Dans tous les cas, si M. de Sauves n'est pas le coupable, qui le serait?

—Je ne le sais pas. Un vulgaire voleur peut-être, qui se sera introduit dans le cabinet pour fracturer la caisse.

—On en aurait trouvé trace. Et M. de Sauves n'aurait point hésité à parler de l'argent disparu. Car le voleur, une fois M. Chaniers assassiné, a eu tout le loisir de faire son coup. Or, il n'a manqué aucune somme à la caisse, le caissier vous l'a dit.

—Vous a-t-on parlé d'Eugène Gages, l'ouvrier de prédilection de M. de Sauves, monsieur le juge.

—Oui, et j'ai même eu quelques soupçons sur lui.

—Moi aussi.

—Mais les explications du caissier ont eu vite raison de ma méfiance. Gages a dû s'engager pour mettre en nourrice la petite fille qui lui est née. S'il eût volé M. Chaniers, il n'eût pas eu besoin d'en arriver là.

—On assassine pour voler autre chose que l'argent.

—Quoi donc?

—L'invention.

—Il n'avait besoin de tuer personne pour la connaître, puisque depuis les premiers jours, il avait été mêlé à tous ses développements.

—C'est vrai. Mais voulez-vous me permettre tout de même de voir de près l'individu, et de savoir s'il s'est bien réellement rendu en Amérique; si à l'arrivée il travaille comme simple ouvrier pour la maison qui l'a embauché, ou s'il fait autre chose?

—Certainement, faites ce que vous voudrez, plus il y aura de lumière, plus content je serai.

Le lendemain, tandis que M. de Courneuve continuait son enquête, M. Marais télégraphiait de tous les côtés afin de savoir où était Pierre de Sauves.

Avec son idée que Pierre, un honnête homme, ne devait pas mentir, il s'adressa tout droit à Lille.

M. de Sauves venait d'en partir et on le croyait à Calais.

M. Marais eut un haut-le-corps quand lui fut remise la dépêche lui annonçant cela.

—A Calais!.... M. de Sauves songeait-il donc à s'enfuir, et les soupçons de M. de Courneuve seraient-ils justifiés?

Précisément le chef de la sûreté avait à Calais un de ses meilleurs agents, lequel surveillait le départ des paquebots, où les auteurs d'un vol considérable devaient, croyait-on, s'embarquer.

Il lui envoya aussitôt ses ordres.

"Surveiller M. de Sauves. Epier pas et démarches. Essayer connaître ses intentions. S'il part pour l'Angleterre, l'arrêter, mais sur paquebot seulement; très important."

Pierre de Sauves avait quitté Adèle atrocement préoccupé.

Il commençait à ne pas trouver naturelle l'absence prolongée, et surtout le mutisme de Georges.

La Tigresse n'était pas revenue à Paris, c'était vrai, mais l'aberration de Georges pouvait-elle durer aussi longtemps?

Etait-il plausible qu'il ne se soit informé auprès de personne de ce que devenaient sa femme, sa fille, son industrie?

Mais alors, si Georges n'était pas avec Jeanne Descours, où pouvait-il se trouver?

Et Pierre, en ne prévenant pas la police, n'avait-il pas fait fausse route, n'avait-il pas commis une faute peut-être irréparable?

Et au-dessus de tout cela, le visage désespéré de sa sœur adorée, lui revenait. Il la revoyait pâle, désolée, inconsolable dans ses voiles de veuve.

Et oui, elle devait être veuve, la malheureuse Adèle, Georges sans doute attiré dans quelque piège y avait laissé sa vie....

Ces nouvelles idées hantèrent Pierre tout le temps que dura son voyage de Paris à Lille.

Un immense attendrissement avait succédé chez lui à la colère qui l'agitait naguère contre Chaniers.

Il se souvenait maintenant de la grande affection qui les avait unis; de ce caractère gai, expansif, aimable, tout en dehors, un peu taquin, mais si droit et si bon.

Etait-il possible que ce garçon si plein de santé, de force, d'intelligence, si heureux de vivre soit disparu pour toujours emporté par l'implacable faucheuse qui s'appelle la mort?....

Vraiment, ils étaient trop malheureux, sa sœur et lui.

On les eût dit désignés par quelque implacable fatalité qui éloignait constamment d'eux le bonheur et marquait d'une croix rouge le seuil de leur demeure cependant au foyer si honnête et si paisible.

Lui, il avait été le premier à voir partir la compagne de sa vie, à connaître l'isolement et le deuil d'une existence à jamais brisée.

Maintenant, c'était Adèle si tendre, si affectueuse qui se voyait éternellement seule et malheureuse.

A Lille, il fut atrocement préoccupé de ces idées douloureuses.

Ses affaires furent brillantes.

Il passa avec la maison la plus importante de la ville un traité avantageux qui assurait à l'usine un travail considérable et de beaux bénéfices.

Mais son esprit était ailleurs.

Et si évidente était sa préoccupation que les chefs de la maison, MM. Geger et Gaudot, s'en aperçurent et s'en étonnèrent.

Rentré à l'hôtel où il était descendu, un Anglais avec lequel il avait déjà fait le voyage de Paris à Lille, lui dit :

—Pardon, monsieur, n'êtes-vous pas le représentant de la maison Caniers de Paris?

—Oui, monsieur, pourquoi?

—Vous devriez aller en Angleterre où vos produits seraient acceptés avec enthousiasme surtout par les MM. John Curie, dans Piccadilly street, et Donald Henderson, Regent street, 14.

—Comment me donnez-vous ce conseil?

—Je crois vous avoir vu à Paris à la dernière Exposition des produits industriels; votre invention m'a paru devoir supprimer une grande partie de la main-d'œuvre dans le meuble riche. Je vous demanderai, si vous réussissez en Angleterre, une association pour l'Amérique du Nord, où j'ai l'intention de fonder une maison.

—Je veux bien, monsieur, répondit Pierre. C'est une idée qui mérite qu'on l'étudie. Où vous reverrai-je?

—Je vais partir moi-même pour New-York dans peu de jours, mais voici ma carte.

Et l'Anglais tendit à Pierre de Sauves un carré de bristol assez grand, sur lequel l'ingénieur toujours préoccupé lut :

WILHIAM ROSLIN
Cinquième avenue NEW-YORK.

M. de Sauves mit la carte dans son portefeuille, serra la main de l'Anglais en le remerciant, et monta dans sa chambre.

—Il a raison, se dit-il, je devrais aller en Angleterre. Nous n'avons pas de brevet là-bas, j'en profiterai pour le prendre, et après je visiterai les maisons avec lesquelles nous pouvons entrer en relations.

J'irai à Bruxelles en revenant.

Les compliments reçus chez les Gaudot à Lille l'avaient fortement encouragé.

Pierre consulta l'indicateur.

Il vit qu'un train correspondant au bateau de Douvres partait le lendemain matin à dix heures pour arriver à Calais à midi et demi. De là on s'embarquait pour Douvres à une heure trente, et l'on était à Londres vers cinq heures le soir.

(*A continuer.*)